

Association TAM-TAM

30, avenue des Gobelins, 75013 Paris

Fax : 01 43 37 12 79. association.tamtam@laposte.net

www.associationtamtam.fr

Contact presse : Fabrice Piauxt

06 14 02 39 06, fabrice.piauxt@club-internet.fr

La concertation à Paris, un temps de retard Etat des lieux dans deux secteurs où intervient l'association TAM-TAM Mars 2010

• Paris rive gauche : le temps des faux-semblants

Pendant sa campagne de 2008, le maire de Paris s'est engagé à créer pour toutes les grandes opérations d'urbanisme des Comités permanents de concertation (CPC) sur le modèle de ceux de Paris rive gauche (PRG) et des Halles, qui s'appuient sur la Charte de concertation adoptée en juillet 1996 par le ministère de l'environnement. Cependant, depuis 2008, le CPC de PRG, qui est le plus ancien (1997), tend de plus en plus vers une chambre d'enregistrement, où **la simple information remplace le travail en commun**. En particulier :

- la **dernière réunion plénière du CPC a eu lieu en février 2009**, et aucune autre n'a été programmée depuis lors ;
- la Ville a décidé en 2008 de construire **un quartier de tours et de cités à Masséna-Bruneseau sans concertation préalable**, sans études d'options alternatives ni réflexion sur la maîtrise des nuisances du boulevard périphérique et de l'usine Syctom de traitement des déchets ;
- sans aucune concertation, le projet d'aménagement de Masséna-Bruneseau présenté dans le cadre de l'enquête publique en cours pour la révision du PLU afin de faire sauter le plafond des hauteurs a été largement modifié au dernier moment par rapport à celui présenté dans les réunions de concertation, et prévoit désormais une grosse part de constructions sur dalle en rehaussant encore les constructions et en alourdissant le coût du projet ;
- **La Ville rejette toutes les propositions associatives pour l'intégration de la Gare d'Austerlitz dans son quartier**, soutenant inconditionnellement le plan Arep-SNCF auto-centré sur la gare ;
- Les réflexions sur la réutilisation de la halle Freyssinet, la maison du directeur de la Sudac ou encore la gare Masséna de Petite ceinture restent au point mort.

• Bercy-Charenton : décider d'abord, concerter ensuite ?

Des études sur l'aménagement Bercy-Charenton ont été lancées il y a plusieurs années ; les communes de Paris et Charenton négocient ; une décision d'aménagement a été prise au Conseil de Paris en juillet 2009... Pourtant, au-delà des informations succinctes données dans des réunions de conseils de quartiers, **on attend toujours la lancement d'un vrai processus de concertation dont la Charte de 1996 rappelle pourtant qu'elle doit commencer « en amont du projet »**, et la création d'un CPC qui débattre des objectifs et du cahiers des charges de l'aménagement, en étudiant diverses options et variantes.